

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/06/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	17	22

Vote
A l'unanimité
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE
Le : 13/06/2023
Et
Publication ou notification du :
13/06/2023

L'an 2023, le 9 Juin à 20:45, le Conseil Municipal de la Commune de Bourron Marlotte s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur VALENTE Vitor, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 25/05/2023 et affichés à la porte de la Mairie le .

Présents : M. VALENTE Vitor, Maire, M. BOUILLETTE Lionel, Mme BRUDER-CAUQUIL Marie-Claude, M. BUIRON Alain, M. CAPOIS Guillaume, Mme CERCEAU Christelle, M. DE FARIA CASTRO Custodio, M. GANDON Jean-Charles, Mme GREMY Dominique, M. HAGARD Stéphane, Mme HAMEL Catherine, Mme LOTT Myriam, Mme MOURICHON Véronique, Mme PACTON Stéphanie, Mme PAYAN Chantal, M. PETIT Yves, Mme SCHAPPACHER Karine

Excusé(s) ayant donné procuration : M. BREGERE-MAILLET Jean à Mme GREMY Dominique, M. COLAS Christophe à M. GANDON Jean-Charles, Mme DUWEZ Nathalie à Mme CERCEAU Christelle, M. KECK Frédéric à Mme LOTT Myriam, Mme LAVAUZELLE Laurence à Mme HAMEL Catherine

Excusé(s) : M. BALOUZAT Alain

A été nommé(e) secrétaire : Mme HAMEL Catherine

C2023_22 – Mise en place d'un tarif de groupe pour les visites guidées de la Mairie-Musée

Chaque année en période estivale des Organismes Touristiques mais aussi des associations, tout au long de l'année, sollicitent la commune pour bénéficier d'une visite guidée, en Français ou en Anglais, des collections de la Mairie-Musée.

Dans le cadre de ses missions en qualité d'Assistante du Patrimoine, notre agent peut assurer ces visites.

Il est **proposé** de fixer un tarif de **100,00 € (CENT)** par visite. Le groupe sera limité à 20 personnes.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré **approuve** à l'unanimité les propositions susvisées.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Secrétaire de séance,
Catherine HAMEL

A Bourron-Marlotte, le 12/06/2023

Le Maire,
Vitor VALENTE

